

WETZEL Jacques

(1868 - 1951)

Munster (FR)

Patents (details)

1 - Perfectionnement dans la fabrication de la cellulose cuproammoniacale et ses dérivés

FR patent 4243293
Application date 16 February 1910

Le perfectionnement dans la fabrication de la cellulose ammoniacale et ses dérivés, faisant l'objet de cette invention, consiste dans la réduction en teneur de gaz ammoniacque, de la solution de cellulose cuproammoniacale actuellement connue, et la coagulation de la solution réduite ainsi obtenue, dans l'eau pure chaude, sous forme de fils, crins, plaques ou feuilles transparentes ou non, de dimensions et d'épaisseurs variées, le tout suivant les sections, des filières ou moules employés.

On sait que pour obtenir la solution de cellulose cuproammoniacale ordinaire, il est indispensable que la liqueur de Schweitzer soit additionnée d'un minimum de six pour cent (6 p. 100) en poids de gaz ammoniacque, pour pouvoir dissoudre la cellulose.

Mais cette dissolution, une fois obtenue, reste fixe, alors même qu'on réduit ultérieurement sa teneur en gaz ammoniacque. C'est cette réduction de la dissolution primitive, poussée à trois pour cent (3 p. 100) au maximum de teneur nouvelle de gaz ammoniacque, qui forme l'invention, en combinaison avec la coagulation de la masse ainsi réduite en ammoniacque, dans son passage dans l'eau chaude pure.

On prendra par exemple un litre de solution de cellulose cuproammoniacale filtrée, dont on réduira la teneur en gaz ammoniacque, à celle de trois pour cent (3 p. 100) au maximum.

Cette réduction opérée d'une manière et par des procédés quelconques, et avec récupération ou non de l'excès du gaz ammoniacque primitif, on fait passer la masse réduite dans de l'eau chaude. La température la plus convenable pour cette eau est celle de trente à soixante-quinze degrés (30 à 75°). C'est précisément cette réduction en teneur de gaz ammoniacque, dans une solution ordinaire de cellulose cuproammoniacale qui permet la coagulation de la nouvelle solution ainsi obtenue, dans de l'eau pure, car avec la solution initiale, cette coagulation ne peut s'obtenir qu'avec l'emploi de coagulateurs alcalins.

RÉSUMÉ

Réduction à trois pour cent (3 p. 100) au maximum de la teneur en gaz ammoniacque de la solution ordinaire de cellulose cuproammoniacale et coagulation de la liqueur réduite ainsi obtenue dans de l'eau chaude à une température de trente à soixante-quinze degrés (30 à 75°)

(no drawing)

2 - Perfectionnement dans la fabrication de la cellulose cuproammoniacale et ses dérivés

FR patent 423510
Application date 9 March 1910

Le perfectionnement dans la fabrication de la cellulose ammoniacale et ses dérivés faisant l'objet de cette invention, consiste dans la réduction en teneur de gaz ammoniac, de la solution de cellulose cuproammoniacale actuellement connue, et la coagulation à l'air libre, de la solution réduite ainsi obtenue, sous forme de fils, crins, plaques ou feuilles transparentes ou non, de dimensions et d'épaisseurs variées, le tout suivant les sections des filières ou moules employés.

On sait que, pour obtenir la solution de cellulose cuproammoniacale ordinaire, il est indispensable que la liqueur de Schweitzer soit additionnée d'un minimum de six pour cent (6 p. 100) en poids de gaz ammoniac pour pouvoir dissoudre la cellulose.

Mais cette dissolution, une fois obtenue, reste fixe, alors même qu'on réduit ultérieurement sa teneur en gaz ammoniac. C'est cette réduction de la dissolution primitive, poussée à trois pour cent (3 p. 100) au maximum de teneur nouvelle de gaz ammoniac, qui forme l'invention, en combinaison avec la coagulation à l'air libre de la masse ainsi réduite en ammoniacque.

On prendra, par exemple, un litre de solution de cellulose cuproammoniacale filtrée, dont on réduira la teneur en gaz ammoniac à celle de trois pour cent (3 p. 100) au maximum.

Cette réduction opérée d'une manière et par des procédés quelconques, et avec récupération ou non de l'excès du gaz ammoniac primitif, on laisse coaguler la masse ainsi réduite à l'air libre. C'est précisément cette réduction en teneur de gaz ammoniac dans une solution ordinaire de cellulose cuproammoniacale qui permet la coagulation à l'air libre de la nouvelle solution ainsi obtenue.

RÉSUMÉ

Réduction à trois pour cent (3 p. 100) au maximum de la teneur en gaz ammoniac de la solution ordinaire de cellulose cuproammoniacale en combinaison avec la coagulation de la liqueur réduite ainsi obtenue à l'air libre.

(no drawing)